

Journée d'Etude

Avec les partenariats du Barreau de Grasse, du Barreau de Nice, de l'Association des Avocats Praticiens en Droit de la Famille, de l'Ecole des Avocats du Sud-Est et de la revue « La Semaine Juridique, édition générale ».

Le CERDP
organise à la

Faculté de Droit et Science Politique
Amphithéâtre 202 (1^{er} étage du bâtiment central)

Le vendredi 13 mai 2011

une journée d'étude sur le thème :

Le prix de la rupture

Réalité juridique complexe, le couple peut aujourd'hui revêtir différentes formes juridiques. Mariage, pacs et concubinage répondent ainsi à des choix de vie personnelle dont les conséquences ne sont pas anodines en cas de rupture. Existe-il en la matière un droit commun du couple ? Les différents modes de conjugalité sont-ils placés sur un pied d'égalité ?

En réalité, la réponse est aujourd'hui nuancée. En effet, si le législateur contemporain a consacré une égalité parfaite de traitement des couples face aux violences, privilégiant la protection de l'intégrité des personnes sur le mode de conjugalité. Le traitement des conséquences patrimoniales de la rupture reste quant à lui gouverné par le choix de la forme d'union. L'égalité n'est alors plus de mise.

La journée d'étude organisée par le CERDP propose ainsi de s'intéresser à travers la question du prix de la rupture, au traitement des violences au sein du couple et aux conséquences patrimoniales de la rupture. Autant de thèmes qui seront traités par des universitaires et des praticiens.

PROGRAMME

Vendredi 13 mai 2011

Sous la présidence de **Françoise LLAURENS**, Présidente de la 6^{ème} Chambre de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

Christian VALLAR

Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Yves STRICKLER

Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,
Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé

Présentation de la journée

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Directrice Adjointe du CERDP

Christine COURTIN

Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

9h30 Allocution de **Madame Françoise LLAURENS**, Présidente de la 6^{ème} Chambre de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Thème de la matinée : Traitement unitaire des violences au sein du couple

Présidée par **Françoise ISSENJOU**, Première Vice Présidente au Tribunal de Grande Instance de Nice

10h00 Le dispositif civil de lutte contre les violences au sein du couple

Maeva BINIMILIS, Doctorante à l'Université de Nice -Sophia Antipolis

10h30 Le dispositif pénal de lutte contre les violences au sein du couple

Huguette BELHASSEN, Doctorante à l'Université de Nice -Sophia Antipolis

11h00 **Approche pratique** par **Françoise ISSENJOU**, Première Vice Présidente au Tribunal de Grande Instance de Nice

11h30 Débats

12h00 Déjeuner libre

Thème de l'après-midi : Traitement différencié des conséquences patrimoniales de la rupture

14h00 L'évaluation de la prestation compensatoire

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,

Directrice Adjointe du CERDP

Nathalie BEURGAUD-BONADA

Avocat au Barreau de Nice

14h30 Débats

15h00 La séparation patrimoniale des concubins

Patrice HILT

Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg

15h30 Débats

16h00 Pause

16h30 Les nouvelles compétences du juge aux affaires familiales

Claude LIENHARD

Professeur à l'Université de Strasbourg

17h00 Débats

17h30 Clôture

Université de Nice-Sophia Antipolis
Faculté de Droit et Science Politique

Journée d'étude

NICE, le vendredi 13 mai 2011

**A RETOURNER AU PLUS TARD :
Le 5 mai 2011**

Attention : Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **13 avril 2011**

BULLETTIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du **CERDP**
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site internet : <http://webs.unice.fr/CERDP>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

Nom :

Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse :

.....

Courriel :

50 Euros - la journée du 13 mai 2011
(Les frais d'inscription comprennent l'accueil des participants et la documentation.)

→ Je règle la somme deEuros par chèque bancaire
OU postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.**

Je souhaite une facture.

Je souhaite une attestation de présence.

Date : Signature :



Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **13 avril 2011**.

Date de clôture des inscriptions : **5 mai 2011**.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

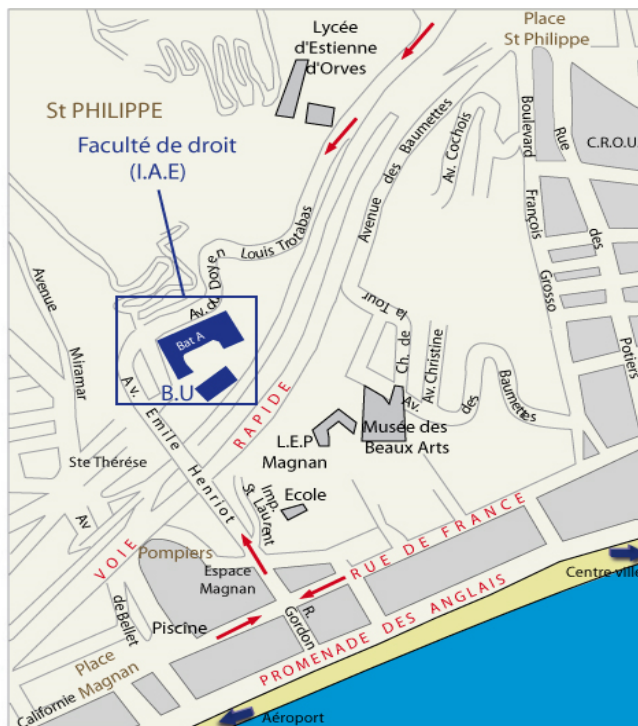
La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14 -2 de la loi du 31 décembre 1971.

La journée du 13 mai 2011 peut être validée pour 6 heures de formation.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site : <http://webs.unice.fr/CERDP/>



UN DOUBLE ACCES :

- par le Quartier St Philippe - Lycée Estienne d'Orves
En partant de la **Place St-Philippe** (haut du Bd François Grosso), longer la **Voie Rapide** en prenant l'*Av. Robert Schuman*, puis dans sa continuité, l'*Av. Doyen Louis Trotabas*, qui mène tout droit à la Faculté.
- par le Quartier Magnan - Rue de France :
 - En venant de la Rue de France, **avant** la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Av. Emile Henriot
 - En venant de la Place Magnan, **après** la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot

Par le TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"

Partant de la Gare : BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves"
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur", sur la Rue de France

De l'AEROPORT

En voiture : Par la Promenade des Anglais

par le BUS :

Du Terminal 1 :

BUS 23 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France, en bas de l'Av. Emile Henriot.

BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais du Terminal 2 :

BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

Par la ROUTE :

Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.

Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot.

L'entrée du Parking, se trouve après le 1er virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.



Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé
avec le soutien



Ordre des Avocats
au Barreau
de Grasse

et les partenariats de



ORDRE DES AVOCATS
AU BARREAU DE NICE

LA SEMAINE
JURIDIQUE
ÉDITION GÉNÉRALE



l'Association
des Avocats
Praticiens en Droit
de la Famille

Le prix de la rupture

Journée d'étude organisée à la
Faculté de Droit et Science Politique de Nice (Amphi 202)

Sous la Présidence de **Françoise LLAURENS**,
Présidente de la 6^{ème} Chambre de la Cour d'Appel
d'Aix-en Provence

Direction Scientifique
Laetitia ANTONINI - COCHIN
Maître de Conférences à l'Université de Nice – Sophia Antipolis,
Directrice Adjointe du CERDP

Christine COURTIN
Maître de Conférences à l'Université de Nice – Sophia Antipolis.

NICE
Vendredi 13 mai 2011

